



CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES d'AUSSONNE

La CAISSE des ECOLES PUBLIQUES d'Aussonne, créée le 5 avril 1979 par délibération du Conseil Municipal, est un établissement public communal ayant une autonomie de fonctionnement avec un budget et un Comité de Gestion.

Ce Comité de Gestion est composé :

- de membres de droit : l'Inspecteur Départemental de la circonscription, le Délégué Départemental de l'Education Nationale et Mme le Maire (Présidente),
- de membres élus : 4 conseillers municipaux élus par le Conseil Municipal et 4 parents d'enfants scolarisés à Aussonne, élus par l'Assemblée Générale des adhérents,
- les chefs d'établissements y sont également associés.

La CAISSE des ECOLES a pour but essentiel d'aider à la fréquentation de l'école publique par des actions qui lui sont propres. Pour l'année scolaire 2010-2011, elle contribuera :

- à la fourniture des goûters et des livres à Noël,
- à l'achat des spectacles de Noël,
- à la remise de dictionnaires aux classes de CM2,
- à l'aide aux classes transplantées, projets de classe voire projets d'écoles.

Elle pourra également participer aux sorties des écoles primaire et maternelle.

Aujourd'hui de nombreuses familles sont membres à part entière de cet organisme dont la vocation est totalement tournée vers l'école publique, ses élèves et vers toutes les initiatives concernant la vie de l'enfant à l'école et son épanouissement.

Vous pouvez donc, chacun, contribuer à cette solidarité en vous associant directement à la gestion des actions développées pour vos enfants par la CAISSE des ECOLES.

Pour devenir **MEMBRE ACTIF**, il suffit d'acquitter une cotisation de 7 € par famille, pour l'année scolaire 2011-2012 et ainsi de participer à la prochaine **ASSEMBLEE GENERALE** des membres actifs qui aura lieu le :

8 DECEMBRE 2011

A 20 H 30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL.

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

- Etat des crédits budgétaires consommés et bilan des actions menées,
 - Renouvellement du Comité de Gestion,
 - Perspectives pour 2011-2012
- Comptant sur votre présence.

Aussonne, le 17 novembre 2011

Lysiane MAUREL

Maire et Présidente de la Caisse des Ecoles
d'Aussonne



BULLETIN d'ADHESION A LA CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES D'AUSSONNE

Nom de famille :

Nom et prénom de(s) l'élève(s) :

Classe(s) :

adresse :

.....

.....

adhère, pour l'année scolaire 2011-2012, à la Caisse des Ecoles Publiques d'Aussonne.

et verse la cotisation de 7 € par famille, à l'accueil de la Mairie, en :

- *espèces (un reçu sera délivré)
- * chèque (à l'ordre de la Caisse des Ecoles Publiques d'Aussonne)

* rayer la mention inutile